

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE DREUX

DÉCISION N°DEC2026--040

DIRECTION ENFANCE ÉDUCATION FAMILLE

Le Maire de la Ville de DREUX,

VU l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 5, qui permet au Maire de décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

VU la délibération DEL2026-024 du 28 mars 2026 portant délégation de fonction et de signature à Madame Marie-Françoise Scavennec,

Considérant la demande de Madame Magri, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves « APE Marcelin Berthelot » à Dreux, sollicitant l'utilisation de la cour de l'école élémentaire Marcelin Berthelot, 4 rue Jean-Michel Héroult à Dreux, le samedi 27 juin 2026 de 8h00 à 20h00, pour la Kermesse de l'école.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Est acceptée la convention passée entre la Ville de DREUX et Madame MAGRI, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves « APE Marcelin Berthelot » à Dreux, sollicitant l'utilisation la cour de l'école élémentaire Marcelin Berthelot, 4 rue Jean-Michel Héroult à Dreux, le samedi 27 juin 2026 de 8h00 à 20h00, pour la Kermesse de l'école.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Dreux et Monsieur le Comptable Assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pendant un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif d'Orléans. Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif d'Orléans de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Dreux, le 26 JUIN 2026



Pour le Maire,
Marie-Françoise Scavennec
Première adjointe au Maire

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le
Affichage ou notification le

Déléguée à la petite enfance, l'éducation,
la jeunesse et la politique des loisirs

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20260626-DEC2026-040
Date de télétransmission : 26/06/2026
Date de réception préfecture : 26/06/2026